

REGIE DE SECURITE INCENDIE & CIVILE
HAUTES-LAURENTIDES

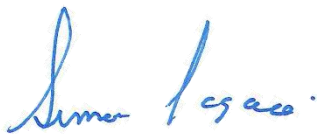
PROVINCE DE QUÉBEC

AVIS PUBLIC

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, en vertu des articles 145.1 et 148.0.1 du *Code municipal*, que les séances ordinaires du Conseil d'administration de la Régie de sécurité incendie et civile Hautes-Laurentides (RSICHL) se tiendront désormais à compter de 10 h 30 (*résolution CA-2024.05.43*) et que celles-ci se tiendront au sous-sol des bureaux de la RSICHL, situé au 133, rue St-Joseph, Lac-des-Écorces (Québec), J0W 1H0.

Donné à Lac-des-Écorces, ce 4^e jour du mois de septembre 2024.

Le directeur général et greffier-trésorier,



Simon Lagacé